157 (2004-2005) — N° 3

PARLEMENT WALLON

SESSION 2004-2005

4 JUILLET 2005

PROJET DE DÉCRET

relatif aux subventions pour la promotion touristique *

AMENDEMENT

proposé par

M. P.-Y. Jeholet

* Voir Doc. **157** (2003-2004) - N^os^ 1 et 2.

site internet : www.parlement-wallon.be
email : mail@parlement-wallon.be

PROJET DE DÉCRET

relatif aux subventions pour la promotion touristique

AMENDEMENT

A l'article 19, remplacer l'alinéa 1er par la disposition suivante :

«La demande d'octroi d'une subvention est formulée par écrit au Commissariat général au tourisme.».

JUSTIFICATION

Afin de se conformer à l'article 1er du décret-programme de relance économique et de simplification administrative, il est proposé de ne pas imposer la formalité de la lettre recommandée avec accusé de réception.

P.-Y. JEHOLET